

Mandat de consultants pour la réalisation d'études nationales sur :

Thème : « *La portée des filets de sécurité sociale et des régimes de protection sociale pour faire avancer les progrès en vue de la réalisation des OMD en Afrique* »

Appui au financement : Fonds commun (Suède)

Unité responsable de la mise en œuvre : Section des OMD et des pays les moins avancés
Division du développement économique et du NEPAD

La Commission économique pour l'Afrique (CEA) cherche à recruter des consultants pour réaliser des études dans 10 pays africains sur les expériences et les enseignements tirés de la conception et de la mise en œuvre de régimes nationaux de protection sociale, notamment des filets de sécurité sociale, des transferts en nature ou en espèces, des subventions assorties de conditions, des régimes d'assurance, etc., dans le cadre d'une stratégie d'ensemble visant à protéger les pauvres et à progresser en vue de la réalisation des cibles des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Contexte

La crise économique et financière mondiale actuelle a révélé la fragilité de la récente croissance économique de nombreux pays africains, rétréci les voies permettant de sortir de la pauvreté pour nombre d'individus et accru la vulnérabilité à la pauvreté de nombreux travailleurs des secteurs formel et informel. Selon de récentes estimations de la CEA et de la Commission de l'Union africaine, la crise va provoquer une baisse de 2,8% de la croissance en Afrique en 2009. Ceci va fragiliser certaines réussites obtenues dans le cadre des progrès vers la réalisation des cibles des OMD sur le continent, atténuer l'impact de la croissance sur la réduction de la pauvreté dans de nombreux pays et compliquer le cadre pour la mise en place d'interventions destinées en particulier à réduire la pauvreté, mais également à confirmer et à accélérer les progrès en vue de la réalisation des cibles des OMD.

En plus d'être, pour de nombreuses personnes, un moyen de sortir de la pauvreté, des régimes de protection sociale ou de filets de sécurité bien conçus et mis en œuvre peuvent minimiser l'impact de la crise. Certains pays africains (Afrique du Sud, Égypte, Lesotho et Nigéria) ont mis en place, à des degrés divers, des filets de sécurité sociale et des régimes de protection sociale. Les données empiriques suggèrent que ces régimes jouent un rôle positif dans la réduction de la pauvreté. Un récent sondage réalisé par *Statistics South Africa* indique ainsi que le système sud-africain de sécurité sociale, source majeure de revenu pour près de 12 millions de personnes, contribue de manière positive à la réduction de la pauvreté et des inégalités. De nombreux pays africains subventionnent les denrées alimentaires, le pétrole et d'autres biens essentiels. En Tunisie, les programmes de travaux publics sont largement mis en œuvre pour créer des emplois à court terme à l'intention des groupes les plus vulnérables et marginalisés.

La crise économique et financière mondiale actuelle et la lenteur des progrès accomplis dans la région par rapport aux cibles des OMD font ressortir la nécessité d'étudier des manières innovantes de réduire la pauvreté et d'accélérer les progrès faits en Afrique pour réaliser les OMD. Cependant, on n'a guère d'informations quant à l'efficacité de ces régimes, s'agissant de la réduction de la pauvreté et des inégalités dans les pays où ils existent. En outre, la plupart des

régimes existant dans de nombreux pays africains sont financés par le biais des recettes fiscales globales, mais leurs répercussions sur la stabilité fiscale demeurent méconnues. Dans un contexte de crise financière, il est probable que les États réduisent leurs affectations budgétaires à ces régimes de protection.

Objectifs des activités des consultants

L'objectif de ces études est de contribuer à combler les déficits de connaissances et de proposer aux États membres des politiques à considérer et à adopter pour la conception de filets de sécurité sociale ou de régimes de protection sociale. Le principal résultat des études sera de proposer des mécanismes pour le déploiement de filets de sécurité sociale comme outil supplémentaire afin d'accélérer les progrès de l'Afrique par rapport aux cibles des OMD, dans le contexte de plans nationaux de développement conformes aux OMD ou fondés sur eux. Elles fourniront également des documents de travail au Groupe de réflexion africain sur les stratégies de réduction de la pauvreté et les Objectifs du Millénaire pour le développement, créé à l'initiative de la CEA.

Pays concernés par les études

Les 10 pays africains suivants ont été retenus pour la présente étude: Afrique du Sud, Algérie, Angola, Kenya, Malawi, Mali, Maurice, Namibie, Nigéria et Tunisie. On comptera un consultant par pays.

Méthode

Les études porteront sur deux domaines principaux. En premier lieu, l'auteur décrira les caractéristiques fondamentales des instruments de protection sociale et leur portée dans le pays concerné. Ces instruments ciblant différents groupes, il est possible que leurs modalités d'intervention et leur efficacité diffèrent, de même que les contextes politique et historique sous-tendant les interventions choisies. Les études devraient également examiner la mesure dans laquelle les filets de sécurité sociale procèdent de plans nationaux de développement, particulièrement par rapport aux cadres de dépenses à moyen terme pour le processus budgétaire du pays, et leurs mécanismes de financement. Il conviendra également de fournir une description détaillée des régimes institutionnels et réglementaires.

En deuxième lieu, le consultant analysera les répercussions concrètes du programme de protection sociale sur la pauvreté et sur les inégalités et, sur cette base, il évaluera l'éventuelle contribution des régimes à la réalisation des cibles des OMD. Une analyse critique pourrait s'avérer nécessaire. Il conviendra également de présenter les effets des régimes dissuadant les individus de travailler, le cas échéant, ainsi que tout problème éventuel de gouvernance connexe.

Modalités

Chaque consultant national procèdera à un examen sur documents des régimes de protection sociale. Les études fourniront une assise analytique solide pour les activités de mutualisation des connaissances et de renforcement des compétences se déroulant sous les auspices du Groupe de réflexion africain sur les stratégies de réduction de la pauvreté et les Objectifs du Millénaire pour le développement, à la CEA, et du projet de renforcement du réseau de partage de connaissances, qui constitue l'outil de soutien et de relais entre les réunions du Groupe d'experts. La mission pourrait nécessiter des déplacements pour recueillir des données, sachant que des ressources limitées existent uniquement pour couvrir les voyages.

Supervision

Les consultants travailleront sous l'autorité générale du Directeur de la Division du développement économique et du NEPAD et sous la supervision directe du Chef de la Section des OMD et des pays les moins avancés.

Ils devront soumettre leur projet de rapport huit semaines à compter de l'entrée en vigueur du contrat. Le rapport définitif sera remis au plus tard quatre semaines à compter de la réception des observations de la CEA relatives au projet de rapport. Le contrat de consultant ne devrait pas durer plus de 13 semaines à compter de son entrée en vigueur.

COMPÉTENCES

- **Professionalisme:** Aptitude à appliquer les théories et concepts économiques aux différents secteurs de l'économie et du développement durable. Aptitude à mener seul des travaux de recherche sur des questions économiques, à déterminer l'adéquation, la validité et l'exactitude des données fournies par différentes sources, à recenser et à étoffer des sources pour la collecte de données. Faire preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet; apporter à l'exécution de ses tâches la conscience et le souci d'efficacité voulus pour être en mesure d'honorer les engagements contractés, de tenir les délais impartis et d'obtenir les résultats escomptés; agir pour des motifs professionnels plutôt que personnels; persévérer face aux obstacles et aux difficultés; garder son calme dans les situations de crise.
- **Aptitude à la communication:** S'exprimer clairement et efficacement, tant oralement que par écrit; écouter les autres, bien les comprendre et donner suite comme il convient ; poser les questions voulues afin d'obtenir des éclaircissements et faciliter le dialogue; adapter le langage, le ton, le style et la présentation au public auquel on s'adresse; partager l'information avec tous ceux qu'elle intéresse et tenir chacun au courant.
- **Esprit d'équipe:** Collaborer avec ses collègues afin d'atteindre les objectifs de l'Organisation; solliciter les apports, apprécier à leur juste valeur les idées et la compétence de chacun et être prêt(e) à apprendre d'autrui; faire passer l'intérêt de l'équipe avant son avantage personnel; accepter les décisions finales du groupe et s'y plier, même si elles ne cadrent pas parfaitement avec sa position propre; partager les réussites de l'équipe et assumer sa part de responsabilité dans ses échecs.
- **Aptitude à planifier et à organiser:** Définir clairement des buts compatibles avec les stratégies convenues; hiérarchiser les activités et tâches prioritaires; modifier les priorités en fonction des besoins; prévoir suffisamment de temps et de ressources pour mener à bien sa tâche; tenir compte des risques et des imprévus dans la planification; suivre l'exécution des plans et les modifier s'il y a lieu; tirer le meilleur parti du temps disponible.
- **Sens des responsabilités:** Assumer toutes ses responsabilités et honorer ses engagements; livrer les produits dus dans les délais et au coût prévus, en se tenant aux normes de qualité; se conformer aux règles et procédures de l'Organisation; soutenir ses subordonnés, les encadrer et assumer la responsabilité des tâches qui leur sont déléguées; prendre personnellement la responsabilité de ses propres erreurs et, le cas échéant, de celles de son service.
- **Ouverture à la technologie:** Se tenir au fait de l'innovation technologique; comprendre les avantages et les inconvénients que présente la bureautique; s'employer activement à appliquer la technologie aux tâches qui s'y prêtent; être disposé(e) à s'initier aux technologies nouvelles.

QUALIFICATIONS

Formation

Diplôme universitaire de niveau supérieur (maîtrise ou équivalent ; doctorat de préférence) en économie, sciences sociales ou discipline apparentée. Une expérience de l'enseignement en milieu universitaire ou de la recherche sur les politiques est un atout.

Expérience et compétences

Au moins 10 ans d'expérience en matière d'analyse et de recherche sur le développement de l'Afrique. Une compétence confirmée en matière d'analyse des politiques de développement et une connaissance approfondie du pays concerné sont requises. Une excellente aptitude à la rédaction et des compétences quantitatives sont également demandées.

Langues

La maîtrise de l'anglais ou du français est exigée. La connaissance de l'autre langue constitue un atout.

INDICATEURS DE RÉSULTAT

1. Établir la structure détaillée du rapport.
Échéance: Une semaine à compter de la signature du contrat
Produit: Plan annoté du rapport
2. Analyser l'historique du pays en matière de protection sociale et situer ces informations dans le contexte de l'accélération des progrès vers la réalisation des OMD; présenter un plan annoté de l'étude à accomplir.
Échéance: Huit semaines à compter de la signature du contrat
Produit: Premier projet de rapport
3. Réviser le projet de rapport, y intégrer des commentaires et des suggestions et soumettre la version définitive.
Échéance: Douze semaines à compter de la signature du contrat
Produit: Rapport final révisé

Éventuellement, présenter les conclusions lors de la prochaine réunion du Groupe de réflexion sur les stratégies de réduction de la pauvreté et les Objectifs du Millénaire pour le développement, assumer les fonctions de rapporteur lors de cette réunion, ainsi que d'autres fonctions selon les demandes du Chef de la Section ou de son représentant officiel.

Produit: Participation aux activités du Groupe de réflexion

Déplacements

Des déplacements limités dans le pays concerné sont envisagés, aux fins de collecter des données ou de conduire des entretiens. Les frais de voyage seront remboursés, dans les limites d'un plafond fixé par la CEA.

Paiement

Le paiement sera effectué en deux fois: un premier versement à la réception d'un projet acceptable et le deuxième à la réception du rapport final.

Produits

Le rapport sera présenté en version papier et sous forme électronique, la mention «Commission économique pour l'Afrique» devant figurer visiblement sur la couverture. La version électronique sera en format MS-Word. Le rapport, en tout ou en partie, ne pourra être diffusé ou présenté sous une forme quelconque sans l'autorisation expresse de la Commission économique pour l'Afrique. Les données collectées dans le cadre de cet exercice demeureront la propriété de la Commission économique pour l'Afrique.

Contact

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter:

Kasirim Nwuke

Chef de la Section des OMD et des PMA

Commission économique pour l'Afrique (CEA)

B.P. 3001

Addis-Abeba, Éthiopie

Tél.: +251-11-544-3375; Télécopie: +251-11-551-2785; Mobile: +251-91-150-8211

Adresse électronique: knwuke@uneca.org

Prière de consulter notre site Web: www.uneca.org/prsp